

# INFOCHANTIER

*Informer • Consulter • Améliorer*

Novembre 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Plus de **96 000 \$ investis** aux habitations Maison Lizette-Gervais



**Dès la mi-novembre, plus de 96 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Maison Lizette-Gervais. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de l'immeuble.**

Les travaux s'échelonneront sur une période d'environ quatre mois. Ils consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, deux avertisseurs sonores et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconconvénients que causent les travaux et nous veillons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre sécurité et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



### AVEC VOUS

Une rencontre d'information a eu lieu le **2 novembre** dernier aux habitations Maison Lizette-Gervais. **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Mathieu Ma-Hive-Dung**, directeur de projets, et **Tarek Tamimi**, ingénieur de la firme MLC associés inc., étaient sur place pour informer les 17 locataires présents sur les travaux à venir. À cette occasion, les locataires ont formulé le souhait d'être informés des travaux qui seraient exécutés sur leur étage et dans leur logement au moins 48 heures à l'avance. Il a aussi été établi que les tests sonores seront faits sur un étage à la fois pour éviter de produire trop de bruit en même temps.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
		
<b>DANS TOUS LES LOGEMENTS</b>		
<p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p> <p>Une lampe stroboscopique sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p> <p>Deux avertisseurs sonores seront installés : un dans le corridor, le salon ou la cuisine et l'autre dans la chambre à coucher.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera plus de piles. Les nouveaux avertisseurs sonores et la lampe stroboscopique permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui lui est relié directement à la caserne de pompiers.</p>	<p><b>Mise aux normes</b> du système d'alarme-incendie et <b>sécurité</b> accrue</p>
<p>Le détecteur de fumé sera remplacé.</p>	<p>Le nouveau détecteur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive comme lorsque un toast brûle.</p>	<p><b>Sécurité</b> accrue</p>
		
<b>DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</b>		
<p>Des détecteurs de fumés seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p><b>Sécurité</b> accrue</p>

## DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Dès la fin novembre, **vous recevrez un avis annonçant la visite des ouvriers**. L'entrepreneur établira un échéancier des travaux pour chaque étage et informera les locataires de la période de travaux qui les concerne.

Les travaux débiteront dans les aires communes — cages d'escalier, corridors — et se poursuivront ensuite dans les logements, étage par étage, à partir du cinquième en descendant jusqu'au rez-de-chaussée. À l'hiver 2011, lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

Pour compléter l'installation de toutes les composantes du système d'alarme-incendie, **trois visites sont prévues pour chaque logement**.

### PREMIÈRE VISITE

Selon les résultats de l'expertise réalisée au deuxième étage, il est possible que des petits percements soient faits sur les murs de votre logement pour passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, la pose d'une moulure blanche pour cacher les fils est prévue.

**Durée : ½ journée**

**Quand : entre la fin de novembre et mars 2011**

### DEUXIÈME VISITE

Installation des détecteurs de chaleur et de fumée et des avertisseurs (deux klaxons et une lampe stroboscopique), et désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.

**Durée : environ 2 à 3 heures**

**Quand : entre la fin de novembre et mars 2011**

### TROISIÈME VISITE

Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.

**Durée : environ 20 minutes**

**Quand : de novembre à mars 2011**

## L'ENTREPRENEUR

**Sécutrol inc.** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Maison Lizette-Gervais. L'horaire de travail des ouvriers s'échelonnera de 7 h 30 à 16 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche des travaux l'exigeait. **Dès 7 h 30, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.**

Assurez-vous **d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent, vous devez **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami, pour être présent à votre place**. Soyez attentif aux avis et collaborez avec l'entrepreneur qui exécute les travaux d'un logement à l'autre. L'absence d'un seul locataire au rendez-vous fixé peut retarder l'ensemble des travaux prévus sur un étage.

**Si pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en informer le plus rapidement possible Danielle Lacroix, agente de liaison, au 514 872-9224.**

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MAISON LIZETTE-GERVAIS

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Danielle Lacroix**
- ◆ Directeur de projets :  
**Mathieu Ma-Hive Dung**

## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Janet Perreault**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Kevin Hunt**
- ◆ Agente de location :  
**Michelle Coutu**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Alyne Dumas**



**Danielle Lacroix**



**Mathieu Ma-Hive Dung**



**Kevin Hunt**



**Alyne Dumas**

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination**  
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

**Rédaction**  
Marthe Roberge

**Graphisme**  
Optik Design inc.